

## Editorial

En matière familiale, le gouvernement actuel ne cesse de prendre des décisions que nous combattons. Nous croyons que les seules unions légitimes sont celles formées par un homme et une femme ; lui légalise le mariage de paires homosexuelles. Nous croyons à la nécessité de mesures qui protègent la stabilité des couples ; lui cherche à faciliter leur divorce. Nous croyons qu'une politique propre à la famille est indispensable ; lui la dissout dans des prestations sociales confuses et soumises à des limitations arbitraires.

On se tromperait si l'on pensait que notre désaccord avec le gouvernement porte seulement sur des points pratiques. A l'arrière-plan de toutes les décisions qui ont été prises depuis quatre ans, se trouve une idée de ce qu'est la famille, de sa place dans la société, de ses droits et de ses devoirs, qui est incompatible avec la nôtre. Nous la jugeons non seulement fautive mais encore perverse et dangereuse pour le bien commun de la France.

L'enjeu est si grave que le Conseil d'administration de Famille et Liberté a décidé d'intervenir dans le débat politique national qui va précéder l'élection présidentielle de l'an prochain. Nous le ferons à notre manière, qui consiste à dévoiler les équivoques, dénoncer les

mensonges et proclamer la vérité, à l'aide d'arguments raisonnés, de faits indiscutables et de chiffres avérés. Nous pensons que nos affirmations porteront d'autant plus qu'elles seront solidement étayés.

En pratique, **en plus de nos actions régulières, le Conseil s'apprête à diffuser un « Livre blanc pour une nouvelle politique familiale »** qui comportera à la fois une critique rigoureuse de la politique suivie par le pouvoir socialiste, les grandes lignes d'un projet de politique familiale digne de ce nom et un ensemble de mesures concrètes à prendre dès 2017. Ce Livre blanc sera envoyé aux candidats à l'élection. Il leur sera demandé de nous indiquer celles qu'ils s'engagent à appliquer. Son contenu vous sera présenté lors de l'assemblée générale annuelle, le 22 novembre et nous vous en proposons quelques bonnes feuilles ci-dessous

Notre intention n'est pas de faire cavalier seul. Notre action complètera, élargira et aidera celles que mènent d'autres associations. Chacune emploiera sa méthode vers le même but. Nous pensons que la nôtre est à la fois originale et indispensable.

**Michel Pinton**

*Administrateur de Famille et Liberté*

# Les familles monoparentales

*Extrait du Livre Blanc pour une nouvelle politique familiale de Famille et Liberté*

Laurence Rossignol, secrétaire d'Etat à la Famille déclarait récemment : *le gouvernement a « fait le choix de réorienter la politique familiale en faveur des familles les plus modestes et particulièrement en faveur des familles monoparentales».*



Le nombre des familles monoparentales augmente en effet régulièrement. Actuellement 1,5 million de ménages avec au moins un enfant est monoparental. 22%, soit plus d'une famille sur cinq. 16% des enfants. Dans 85% des cas, le parent est une femme si bien que nous évoquerons ici plus spécialement la question sous l'angle de la femme. Il ne faudrait néanmoins pas oublier les hommes qui ont parfois la garde des grands enfants. Les familles monoparentales peuvent avoir plusieurs origines : personnes ayant vécu en couple mais ne vivant pas sous le même toit que le conjoint, divorcées ou veuves, ou encore, personnes n'ayant jamais vécu en couple.

Ouvrons une parenthèse pour relever que selon L'INSEE, « en 2011, **8 % des parents de famille monoparentale** vivant avec au moins un enfant mineur ont un conjoint résidant hors du logement, soit 130 000 personnes dont 79 % de femmes ». L'INSEE précise que l'étude servant de support à leur article « ne permet pas de connaître la raison pour laquelle les parents de famille monoparentale ayant un conjoint ne résident pas avec lui ». A côté de raisons professionnelles ou d'hospitalisation, est-il interdit de penser que la difficulté à « connaître ces raisons », pourrait être aussi qu'un certain nombre de cas recouvrerait une forme de polygamie déguisée ? Mais si c'est le cas, cela reste encore très minoritaire.

Il est hasardeux de faire rentrer des situations personnelles si diverses et le plus souvent douloureuses dans des catégories. Néanmoins, pour essayer de cerner un peu la réalité, nous essaierons de démêler quelques causes afin de prévenir les effets.

Qu'est-ce qui a bien pu provoquer l'explosion de ce mode de vie qui concerne aujourd'hui tant de femmes au point que la politique familiale doive se recentrer autour d'elles ? Michel Pinton, en traitant plus généralement de la condition féminine aujourd'hui a très bien montré ce qu'était la face noire d'un féminisme qui se veut triomphant mais qui se retourne contre lui-même si bien que ce sont les femmes de milieux modestes qui payent parfois très cher la « libération » de la femme et son indépendance revendiquée :

*« D'un côté, se trouvent des privilégiées dont les diplômes universitaires, les revenus, les relations de travail leur assurent une grande indépendance de vie. La rivalité avec les hommes ne leur est pas défavorable. Elle les stimule plutôt. La solitude matrimoniale ne les effraie pas. Quand elle n'est pas voulue, elle cesse rapidement. [...] A l'inverse, les femmes sans diplômes, sans ressources propres, sans possibilité d'ascension sociale, se sentent plus victimes que bénéficiaires de l'émancipation que le gouvernement leur offre. La contraception et l'avortement leur donnent, certes, un pouvoir discrétionnaire sur la vie de leurs enfants à naître mais, en contrepartie, la création d'une famille, le mariage, la contribution du père à l'éducation des mineurs, sont des choix qui relèvent exclusivement du bon vouloir masculin. Or ces femmes ont un besoin impérieux de*

*partager avec un conjoint des charges trop lourdes pour elles seules. L'instabilité des couples, le foyer monoparental, la dérobade des hommes, sont des défis faciles à relever dans les catégories aisées ; mais ils renvoient les femmes défavorisées en bas de l'échelle sociale où elles forment la majorité des exclus et des marginalisés ».*

On ne peut que constater que la libéralisation des mœurs et la répudiation à la carte apparaît ici comme une régression de la condition féminine.

Il nous faut mentionner aussi qu'il n'est malheureusement plus rare que des femmes décident qu'elles veulent un enfant mais sans le père qui va généralement avec : elles « se font faire » un enfant, et puis « larguent » le père sans façon. La société, vache à lait complaisante, remplace le père.

C'est l'effet pervers de l'assistance inconditionnelle aux familles monoparentales qui rend, pour un nombre non négligeable de femmes cet état trompeusement enviable par le statut social qu'il leur confère ainsi qu'un revenu assuré par les allocations et les aides diverses. Ceci n'étant plus contrebalancé par une sorte de réprobation sociale quelque peu dissuasive. Il s'agit souvent de très jeunes femmes de milieu modeste et vivant dans un contexte familial déjà déstabilisant.

Il y a là un réel problème : d'un côté la charité, la solidarité, le respect de toute vie, la compassion pour les êtres en difficulté, le souci légitime des enfants nous font un devoir d'aider ces familles. (Les enfants de familles monoparentales connaissent un taux de pauvreté de 41,6% contre 19,6% pour l'ensemble des enfants).

De l'autre, comment éviter les effets pervers de cette assistance ? Comment, en l'absence de tout critère moral, éviter que cette aide ne soit vue comme une approbation, voire un encouragement à des comportements lourds de conséquences ? Et finalement n'aboutisse à les multiplier ?

Faut-il vraiment se résigner à cette explosion des familles monoparentales et se contenter de gérer le désastre en nous bornant à les « assister » toujours plus ? Ou bien n'y aurait-il pas plus de sagesse à envisager une sorte de révolution culturelle pour encourager au mariage et à son partage des responsabilités et voir ainsi diminuer ces cas de détresse indignes d'une société évoluée ?

Est-il vraiment incongru, au regard des difficultés de ces familles, de s'interroger sur la « libération sexuelle » dont on peut se demander si elle n'est pas une autre forme de servitude ? Sur la déconnexion entre sexe et procréation, entre l'enfant et le mariage qui lui assure, ainsi qu'à sa mère, une stabilité et une sécurité dont ils ont besoin ?



La cascade de nouvelles mesures qui s'abattent sur les familles comme une déferlante exige de nous tous, chacun à sa place et à son niveau, une mobilisation exemplaire : **éclatement du noyau familial** avec la suppression du quotient conjugal qui se rajoute au drastique plafonnement du quotient familial et avec la suppression des

« ayants-droit » à la sécurité sociale. Chacun pour soi et l'Etat pour tous ! Un « *contrat social où l'on ne peut être dépendant que de soi-même (et non de son conjoint ou de tout autre personne) ou alors de l'Etat*<sup>8</sup> », telle est la philosophie officiellement revendiquée de ces réformes. **Encouragement au divorce et mépris du plus faible**, avec le di-

---

<sup>8</sup> Selon le rapport à l'origine de ce projet, qui fut commandé par Najat Vallaud-Belkacem, alors ministre du Droit des femmes.

voce sans juge. **Mainmise sur nos enfants** à travers une organisation scolaire (rythmes et allongement de la durée de scolarisation obligatoire), des programmes (où l'idéologie remplace la transmission), et la volonté de contrôler les écoles choisies par les parents pour leur statut de liberté. **Vol des repères identitaires** des enfants avec la légalisation progressive de la GPA et des PMA pour tous et le remplacement de la filiation biologique par la filiation sociale. La prochaine étape est la proclamation de **droits sexuels pour les enfants** qui en fera une cible de choix pour les marchands de sexe et le **transhumanisme** qui prétend repousser indéfiniment les limites inhérentes à la nature humaine au profit de quelques-uns qui se réserveront le droit de vie ou de mort sur la masse des autres, selon qu'ils seront utiles ou pas. Nous ne pouvons accepter cela et tous en-

semble nous pouvons inverser cette régression de l'humanité mais à condition d'une mobilisation exemplaire. Continuez à nous aider à démasquer les intentions profondes de ceux qui nous gouvernent, à démonter la pertinence de leurs projets et à proposer des solutions alternatives concrètes. C'est ce que nous faisons entre autre avec notre **Livre Blanc pour une politique familiale qui a un coût et ne peut se faire sans vous.**

*Nous savons que nous pouvons compter sur vous et vous en remercions*  
*Claire de Gatellier*

**Claire de Gatellier**  
*Présidente de Famille et Liberté*

Retrouvez cet article, ainsi que d'autres, sur notre Site Internet :

[www.familleliberte.org](http://www.familleliberte.org)

Suivez nous sur

Facebook : <https://www.facebook.com/pages/Famille-et-Libert%C3%A9/172120852925616>

Et Twitter : <https://twitter.com/FamilleLiberte>

## 3 évènements à ne pas manquer :

**Samedi 16 octobre après-midi et dimanche matin :**  
Famille et Liberté aura un stand au colloque d'ICTUS *Refaire le politique*.  
Inscriptions : <http://www.ichtus.fr/formation/inscription-colloque-2016/>

**Dimanche 16 octobre après-midi : Grande Manifestation de *Lamanifpourtous***

**Mardi 22 novembre, de 19h à 21h30**  
Espace Bernanos – 4 rue du Havre - 75009 Paris  
**Assemblée générale de Famille et Liberté**  
suivie de la présentation du *Livre Blanc sur la politique familiale*

*La Lettre de Famille et Liberté* - 17 rue Dupin 75006 Paris - Tél. 01.45.48.94.80

Mail : [famille.liberte@noos.fr](mailto:famille.liberte@noos.fr) - Site Internet : [www.familleliberte.org](http://www.familleliberte.org)

Directeur de la publication : Claire de Gatellier. Dépôt légal : septembre 2016.

Impression : Lorraine Graphic Imprimerie - Z.I. des Sables - 3, rue Charles Hermite - 54110 Dombasle-sur-Meurthe